

L'ASSOCIATION QUATRE VAULX

LES MOUETTES

Qui sommes-nous ?

L'Association Quatre Vaulx les Mouettes est à but non lucratif. L'Association exerce ses activités au bénéfice d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de vulnérabilité.

Elle gère des établissements, des services et des dispositifs répartis principalement sur plusieurs communes de l'est du département des Côtes d'Armor.

Les chiffres clés :

- 350 salariés
- 450 personnes accompagnées
- 11 établissements
- 55 années d'existence

Site internet : www.4vaulx-mouettes.com

Siège de l'Association à Saint-Cast-le-Guildo.

NOS VALEURS

RECONNAISSANCE

Ouverture

Engagement

POUR NOUS CONTACTER



CHAS PLANCOET

23 RUE MARIE PAULE SALONNE
22130 PLANCOËT

☎ 02 96 89 40 20

Mail : chas@4vaulx-mouettes.com

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi
(fermé le mercredi après-midi)

De 9h00 à 12h30
14h00 à 17h00

« Ne pas jeter sur la voie publique ».

Côtes d'Armor
le Département



TERRES D'ARMOR
HABITAT
VOTRE SOLUTION



cnsa
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



Vous êtes âgé(e) de
plus de 65 ans ?

Choisir un logement à soi,
avec un projet de vivre
ensemble : c'est possible !



L'HABITAT REGROUPÉ
RÉSIDENCE D'AVEL

14 BIS PLACE DE LA VILLE DE RÉHEN
22550 MATIGNON

PAR L'ASSOCIATION
QUATRE VAULX LES MOUETTES



LE PROJET

L'ouverture du « **complexe résidentiel** » se compose de :

- 12 logements inclusifs pour personnes en situation de handicap.
- 12 logements pour personnes âgées peu dépendantes.
- Un foyer de vie pour personnes en situation de handicap de 23 places en hébergement, 1 place en accueil temporaire et 4 places en accueil de jour (notification MDPH).

Les logements se situent au cœur de Matignon, à proximité des commerces.



PRÉSENTATION DE L'HABITAT

6 - T1 de 33m² chambre non séparée

6 - T2 de 44m² chambre séparée

comprenant :

- Un espace de vie avec une kitchenette (branchement machine à laver)
- Une salle de bain
- Une terrasse et un petit jardin
- Adapté PMR (Personne à Mobilité Réduite)

Le loyer :

T1

T2

• 450€

• 600€

+ 150€

+ 150€

= 600€

= 750€

- 283€

- 340€

Reste à charge
317€

Reste à charge
410€

Loyer

Frais de provision pour charges de gestion et d'entretien

Charges locatives

Exemple **d'estimation APL** selon ressources 2024.

Montant à réévaluer en fonction des critères d'évaluation de la CAF/MSA.

Un **espace salon** collectif sera à disposition pour recevoir vos proches et participer à des temps de partage.

Un(e) **animateur(rice) de vie partagée** sera présent(e) pour accompagner les habitants dans la conception et l'élaboration de projets communs.

LES CRITÈRES D'ADMISSION

- Avoir l'**autonomie suffisante** ou être en capacité d'activer un plan d'aide avec les services à domicile du territoire.

- Avoir plus de **65 ans**.

- **Les conditions de revenus** selon les critères PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) sur les revenus N-2 :

Plafond 2026 sur les revenus de 2024 :

- 23 403€ pour une personne seule
- 31 254€ pour un couple.

- Avoir envie d'être acteur de moments de vie partagés : une « **charte de bien vivre ensemble** » sera coconstruite à l'ouverture par les habitants.

Un **contrat de sous-location** devra être signé à l'entrée dans le logement.

Pour **s'inscrire** il est nécessaire de compléter un dossier. Vous pouvez faire la demande par mail : chas@4vaulx-mouettes.com.

Vous avez également la possibilité de prendre le dossier d'inscription à Plancoët :

23 Rue Marie Paule Salonne – 22130 Plancoët.